

ALTERNANCE CODIQUE EN SECTION BILINGUE

Apprendre les disciplines en français, c'est apprendre aussi le français pour les disciplines, ce qui constitue le double objectif assigné à une section bilingue francophone. Pour réaliser cet ambitieux objectif, en cours de DNL, il peut être utile de s'appuyer sur ce que connaît l'élève, sur ses compétences et ses connaissances. Il est alors possible, voire recommandé de s'appuyer sur sa langue, la L1 pour construire à la fois des compétences linguistiques en L2 et des compétences disciplinaires.



Place des langues

La place de la L1 varie bien entendu en fonction du niveau de L2 des élèves. On aura tendance à plus utiliser la L1 avec des niveaux débutants et progressivement, au fur et à mesure de la construction des compétences en L2, diminuer la présence de la L1. Pour les plus petits, les praticiens préconisent l'immersion totale.

2 types d'alternance

La micro-alternance : il s'agit d'utiliser L1/L2 en fonction des besoins de communication des élèves, de manière ponctuelle et non programmée.

L'alternance séquentielle : il s'agira d'anticiper et d'organiser pédagogiquement la place de la L1 dans le cours de discipline en L2.



Propositions d'alternance en cours

J. Duverger propose une trame d'alternance L1/L2 :

- Titre de la leçon : donner le titre en L1 et L2
- Rappel des connaissances : en L1
- Mobiliser les représentations : en L1
- Phase d'explication ou de découverte : en L2 + possibilité de comparer des documents en L1 et L2
- Formulation des principes, des règles, des lois, des définitions de phénomènes, etc. : en L2 + en comparant avec la formulation en L1 si pertinent, si plus-value.
- Phase d'entraînement : en L2
- Phase de production/évaluation : en L2



Intérêt pédagogique

Toutes les phases du cours peuvent donner lieu à une alternance codique, mais cette dernière doit être motivée par :

- soit un intérêt disciplinaire : le fait de comparer les « manières de dire » en L1 et en L2 permet aux élèves de mieux saisir la notion disciplinaire ;
- soit un intérêt langagier : le fait de comparer les « manières de dire » en L1 et en L2 permet aux élèves de mieux comprendre comment se construit le discours disciplinaire.

L'alternance codique doit être utile pédagogiquement et déclencher la mobilisation cognitive des élèves.



Préparation pédagogique

L'utilisation des deux langues en classe demande une préparation de la part de l'enseignant dont l'objectif demeure celui d'enseigner une DNL en L2 en organisant des passages par la L1. De plus, des projets pédagogiques bilingues peuvent apparaître comme une opportunité pédagogique pour mettre en œuvre l'alternance séquentielle (voir la fiche sur les projets interdisciplinaires).



Consensus

Le recours à l'alternance codique doit faire l'objet d'un consensus au sein de l'équipe pédagogique afin d'harmoniser les pratiques et les discours. Il revient à chaque équipe de définir le type d'alternance qui sera le plus profitable à ses élèves.

